



Le 30 août 2012

Communiqué

Les céréaliers proposent un plan d'action ambitieux

et la création d'un Fonds de Solidarité Structurel Céréaliers-Eleveurs

Les producteurs de blé¹ et de maïs² proposeront à la décision de leurs Conseils d'Administration du 11 septembre prochain un plan d'action ambitieux qui s'articule autour des axes suivants :

1. Face à la demande mondiale en fort développement, il faut **produire plus**, ce qui participera en outre à la croissance de la France et à l'équilibre de sa balance commerciale ;
2. Simultanément, ils s'engagent à produire avec un **moindre impact environnemental**, ce que les innovations technologiques permettent ;
3. Face à la volatilité des cours, les céréaliers proposent de développer une **politique contractuelle** qui lisse les fluctuations excessives du marché, sur la base de l'accord du 15 juin 2011 passé entre céréaliers, organismes stockeurs, fabricants d'aliments et éleveurs ;
4. **Dans un contexte de prix mondiaux élevés, ils se proposent de constituer un Fonds de Solidarité Structurel Céréaliers-Eleveurs, alimenté par une contribution volontaire des céréaliers et destiné à financer des actions structurelles.**

Pour leur permettre de prendre de tels engagements, ils demandent :

5. La possibilité de **développer un système d'auto-assurance** qui lisse leurs revenus d'une année à l'autre au travers d'une refonte du mécanisme existant de **Dotation Pour Aléas (DPA)** pour disposer eux-mêmes de l'indispensable visibilité en cas de retournement de marché ;
6. **Une disponibilité responsable des moyens de productions indispensables à la régularité de la production**, qui permette de *produire plus avec moins d'impact* (engrais, phytosanitaires, eau).
7. Enfin **l'assurance que la réforme de la PAC 2014-2020 soit l'occasion d'une gestion des aides européennes qui respecte la productivité et ne crée ni rupture dans sa mise en œuvre, ni distorsions avec nos partenaires européens, notamment allemands.**

« Nous proposerons ce plan d'action ambitieux à nos instances dirigeantes, pour décision, dès le 11 septembre prochain. Nous attendons du Gouvernement qu'il réponde aux questions de sa compétence afin de rendre ce plan d'actions possible et opérationnel. Par cette approche audacieuse, les céréaliers veulent, face à une situation exceptionnelle, être force de proposition et source de solidarité. » ont déclaré Philippe PINTA, président de l'AGPB, et Christophe TERRAIN, président de l'AGPM, à l'issue d'une rencontre au sommet.

Contacts: Pascal HURBAULT (AGPB), 07 77 72 20 42 - Anne KETTANEH (AGPM), 06 83 22 05 01

¹ Association Générale des Producteurs de Blé (AGPB) - 23/25 avenue de Neuilly, 75116 Paris

² Association Générale des Producteurs de Maïs (AGPM) - 21 chemin de Pau, 64121 Montardon